

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 3 AVRIL 1897

## SOMMAIRE

TEXTE.—Zig-Zag, par Rodolphe Le Fort.—Chronique européenne, par R. Brunet.—Double bonheur, par Marie Aymong.—Poésie : Souffrance par J. Archambault.—La mission huronne, par U. d'Alsace.—Salut, printemps, par Mme M.-L. Bergeron.—Colonisation, par F. P.—Un aveu.—Poésie : Contraste, par V. Hugo.—A bâtons rompus, par G.-P. Labat.—La cloche de Wellesley (avec gravure), par F. Picard.—Le poitrinaire, par A.-J. Beaulieu.—Triste aurore.—Petite poste en famille.—Le jeu des patiences (avec gravure).—Propos du docteur.—Théâtres.—La mode modeste.—Choses et autres.—Feuilletons : La veuve du garde, par R. de Navery ; Un drame au Labrador, par le Dr Eugène Dick.

GRAVURES.—Beaux-Arts : Triste aurore.—Etablissement de colon au Canton de Montigny.—Les événements d'Orient : Le cuirassé grec *Mianlis* ; Le cabinet de travail du roi de Grèce ; Le boudoir de la reine de Grèce ; Mandegros, chef crétois ; Papa Malepas, prêtre combattant.—Beaux-Arts : La leçon de Mandoline.—Chacun son tour.—Gravures du feuilleton.—Billard.—Devinette.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

## NOS PRIMES

## LE CENT CINQUANTE-QUATRIÈME TIRAGE

Le cent cinquante-quatrième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de MARS), aura lieu le samedi, 3 AVRIL, à deux heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.



Mardi, 23 mars, vers six heures dix minutes du soir, une violente secousse ébranlait le sol, secouant les maisons, les édifices, les églises, faisant croire à un bouleversement de la terre.

Il y eut panique, c'est bien inutile de le dire.

Le tremblement de terre est un phénomène tout naturel, comme la pluie, le vent, l'orage. Il n'en est pas moins vrai que la nature entière obéit à un Maître, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas. Et rien ne

me fait plus rire de pitié, que de voir ces animaux—dirait Voltaire—prétendus esprits forts, ne croyant ni à Dieu ni à diable, et, dans un cataclysme quelconque, se jetant à genoux les yeux et les mains vers le Ciel, disant d'une voix étranglée : " Mon Dieu ! Mon Dieu ! "

Voyons, bonnes bêtes : s'il n'y a pas de Dieu, ne l'invoquez donc pas !

Une seconde secousse de tremblement de terre a été ressentie du vendredi, 26 mars, au samedi 27, à minuit dix minutes.

D'après le sismographe de l'Université McGill, cette secousse aurait été plus forte que celle du mardi précédent.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Il n'est point inutile, à ce propos, de rappeler 1663, alors que la colonie se formait, que les Français venaient à peine d'arriver.

Le 3 février 1663—lisons-nous dans la *Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation*—une sauvage chrétienne et fort pieuse, étant la nuit dans sa cabane, entendit une voix lui affirmer distinctement qu'il allait arriver des choses extraordinaires. Le lendemain, en plein jour, lorsqu'elle était dans les bois, la même voix lui dit : " Demain, entre cinq et six heures du soir, la terre tremblera d'une manière effroyable. " Elle raconta ce qu'elle avait entendu, mais personne ne voulut la croire ; on supposa que c'était ou une visionnaire ou une fourbe qui voulait se faire passer pour prophétesse. Il faisait d'ailleurs un très beau temps ; le lendemain parut encore plus doux, et, comme c'était le lundi gras, on ne pensa qu'à se divertir.

Ce même lundi gras, une Sœur, la Mère Catherine de Saint-Augustin, crut voir Dieu fort irrité contre le Canada, et elle eut une vision étrange : quatre démons, aux quatre côtés des terres voisines de Québec, les secouaient au point de les vouloir anéantir : mais un jeune homme, majestueux, leur interdit d'aller plus loin.

Le soir même, à cinq heures et demie, sur une étendue de vingt mille lieues, la terre trembla au point qu'on en éprouvait le mal de mer. Et cela dura depuis le 5 février 1663, jusqu'à la fin août, sept mois entiers ! Toutes sortes de prodiges eurent lieu : encore que ce n'eussent été que des gaz s'enflammant au contact de l'air, cela n'en était pas moins terrifiant. Il n'y eut, chose surprenante, pas une seule mort d'homme causée par ces tremblements répétés.

Jeudi, 25 mars, s'est ouvert le Parlement fédéral. La session durera peut-être cinq mois, peut-être moins ou... Il paraît qu'il y a bien des questions à l'ordre du jour ! Si l'on pouvait forcer certain Comité dit de Secours pour les pauvres veuves et les orphelins des pompiers morts, d'être juste, de ne pas retenir illégalement l'argent donné pour une destination précise !

La cause de la Canonisation de la Vénérable Jeanne d'Arc, introduite en cour de Rome le 27 janvier 1894, va bientôt être terminée.

Lundi, 1er mars, à Orléans, dans la chapelle de l'évêché, a commencé le procès apostolique sur l'héroïcité des vertus de Jeanne d'Arc, et les témoins auront à répondre, sous la foi du serment, aux interrogatoires envoyés de Rome par le promoteur de la Foi, Mgr Persiani, et à cent quarante-six articles, posés par le postulateur de la cause.

Si l'on pouvait forcer certain comité dit des Chemins, d'avoir un peu souci de la santé des contribuables, de la propreté des rues : y en a-t-il, des détritrus, des chiens, des chats, des rats, crevés, écrasés, éventrés, puants ! Pendant le temps doux de mercredi et jeudi, 24 et 25 mars, à certains endroits, à certains coins de rues, c'était une infection, à vous donner un avant-goût de la peste... dont Dieu nous préserve.— Mais aide-toi, et le ciel t'aidera. Si nos édiles se fichent de la santé publique comme leurs employés préteurs d'argent

se fichent des lois divines... et même humaines, allez ! car la loi humaine ne peut pas plus tolérer le vol sous le nom d'usure, que le vol à la tire ou autrement ; si dis-je, nos édiles se moquent de nous à ce point, ils nous font courir au-devant de toutes les épidémies, favorisent la peste, le choléra et toutes les maladies les plus terribles.

Mgr Merry del Val, secrétaire particulier du saint Père, va arriver au Canada, envoyé par le Pape pour étudier toutes les questions religieuses et politico-religieuses du Canada.

Inutile de dire avec quel respect tout catholique doit accueillir l'envoyé du Souverain Pontife. Inutile de dire avec quel profond respect, quelle entière soumission ses décisions devront être reçues.

D'ici là, soyons tranquilles, et reposons-nous sur la sagesse de l'Eglise pour écarter toute question irritante, aplanir toute difficulté.

La question d'Orient continue à être une question... sans réponse. Se battront-ils ? Ne se battront-ils pas ? Les projets les plus sots sont mis en avant par cette stupide affaire que l'on est convenu d'appeler le Concert Européen. Le Concert !... Cela vous fait songer au concert des chats dans les gouttières : c'est le moment. Cette ridicule chose, donc, intangible, insaisissable, impalpable, impondérable, qui a nom : Concert Européen, s'est avisée, en dernier lieu, de vouloir tracer une ligne neutre entre la Grèce et la Turquie, et la faire respecter par les deux pays : une ligne neutre entre le taureau et torréador !... une ligne neutre entre les deux brutes de Corbett et Fitzsimmons !... quelle blague, mes frères, et que ces Européens sont bêtes quand ils s'y mettent !

On a... *subi* des élections dans les comtés de Bonaventure et Wright. Les candidats du gouvernement fédéral l'ont emporté avec de fortes majorités.

On annonce que l'élection de Champlain aura lieu le 7 avril prochain ; quelque temps après, se fera celle de Colchester, dans les provinces maritimes.

Chose singulière, sans la moindre ombre de bon sens, que ces paris grotesques, de quelque nature qu'ils soient !

Nous en trouvons un nouveau, faisant pitié : celui de cinq cents dollars sur le résultat de l'élection provinciale devant porter au pouvoir celui-ci plutôt que celui-là !

Et il s'est trouvé deux hommes, ayant assez peu de sentiment, pour proposer et accepter ce pari !

Cinq cents dollars !...

Allez donc, pour voir, parler d'une pauvre famille mourant de faim à ces deux parieurs ; je parie... bon ; est-ce contagieux ?... Soyez certains qu'ils ne donneraient pas une obole pour ces malheureux !

Si ces paris avaient un but moral quelconque ; s'ils servaient à quelque chose !... Si ces sommes étaient promises aux pauvres : oh ! alors, j'applaudirais des deux mains.

Le discours du Trône a été lu le 25 mars à trois heures après-midi par Son Excellence le Gouverneur-Général, devant le Sénat et la Chambre des Députés.

Il y est question :

De la participation du Canada aux fêtes du jubilé de la reine ;

Du règlement de la question scolaire, que le dit discours nous donne comme un règlement définitif ;

De la révision du tarif ;

De l'achèvement des travaux des canaux du Saint-Laurent devant favoriser les intérêts du commerce et de l'Agriculture—ce qui est une excellente chose— ;

De la continuation du chemin de fer de l'Intercolonial jusqu'à Montréal ; de l'organisation d'un système complet d'appareils frigorifiques pour le transport à longues distances, de produits alimentaires de tous genres ;

D'un plébiscite du Canada sur la prohibition des spiritueux... hélas ! nous redoutons ce plébiscite !